

ROM1PM

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en langues et
littératures françaises et romanes, orientation générale**A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **OUI**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Code du programme: **rom1pm****Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	6
- Conditions d'admission	6
- Pédagogie	8
- Evaluation au cours de la formation	8
- Formations ultérieures accessibles	8
- Gestion et contacts	8

ROM1PM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale.

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

Votre programme

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études et le secrétaire du jury. Ces cours seront choisis au sein du programme de bachelier en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale.

ROM1PM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'année d'études préparatoire donne aux étudiants les outils de base en linguistique et en littérature françaises et romanes, afin qu'ils puissent suivre avec succès le [Master en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale \[60.0\]](#) ou le [Master en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale \[120.0\]](#).

Le programme de cette année préparatoire comporte des cours de spécialité visant à développer les compétences suivantes :

- maîtrise des pratiques écrites et orales de la langue française;
- maîtrise réceptive et pratique d'une langue romane;
- compétence d'analyse littéraire et linguistique;
- connaissance de l'histoire de la littérature française et d'une littérature romane;
- connaissance de la théorie et de la critique littéraires;
- connaissance de la langue et de la littérature latines.

Le programme comporte en outre une "formation de base" assurée par les cours généraux.

La maîtrise de l'espagnol ou de l'italien et la connaissance de l'histoire de la littérature de cette langue doivent être acquises au terme de l'année d'études préparatoire.

Afin de mettre toutes les chances de réussite de son côté, l'étudiant qui s'inscrit en année d'études préparatoire devrait avoir acquis un niveau minimal ([niveau A2](#) selon le cadre européen de référence) dans cette langue, par exemple par le biais de cours intensifs suivis préalablement à son inscription.

Nous attirons l'attention sur le fait que, pour un étudiant débutant, il sera difficile d'acquérir en une année à la fois la maîtrise orale et écrite de l'espagnol ou de l'italien et la connaissance de son histoire littéraire sur la seule base des cours présents dans ce programme.

Remarque :

Afin de déterminer les cours de langues romanes à inscrire à son programme (niveau "débutant" ou "niveau B1"), l'étudiant passera un test de niveau.

Ce test est organisé par les responsables académiques début septembre.

Pour plus de renseignements : [Geneviève Fabry](#) (espagnol) ou [Costantino Maeder](#) (italien).

ROM1PM Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Le programme sera constitué en fonction du parcours antérieur de l'étudiant (minimum 16 crédits et maximum 60 crédits).

o Cours obligatoires (31 crédits)

○ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Paul Deproost, Erica Durante (coord.), Guido Latre, Hubert Roland	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1150	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Antiquité et Moyen-Age	Françoise Van Haepelen, Jean-Marie Yante	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1160	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Temps modernes et époque contemporaine	Paul Servais, Laurence Van Ypersele	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1430	Critique historique	Laurence Van Ypersele	30h+10h	4 Crédits	2q
○ LROM1112	Introduction aux études de langues et littératures françaises et romanes : courants, concepts et méthodes	Mattia Cavagna, Jean-Louis Dufays, Thomas François (supplée Philippe Hambye), Philippe Hambye (coord.)	30h+7.5h	4 Crédits	2q
○ LROM1221	Linguistique française I : analyses du français contemporain	Anne-Catherine Simon	30h+15h	5 Crédits	1q
○ LROM1222	Linguistique française II : approche historique	Philippe Hambye	30h+7.5h	4 Crédits	2q

o Un cours de latin au choix (5 crédits)

Les étudiants qui, durant les quatre dernières années de l'enseignement secondaire, n'ont pas suivi 4 heures de latin par semaine, suivront le cours LFLTR1760 Initiation au latin.

⊗ LFIAL1760	Initiation au latin	Alain Meurant	30h+30h	5 Crédits	1q
⊗ LFIAL1780	Langue et textes latins I : poésie Pour les exercices, 15 heures, choix entre latin classique ou latin médiéval.	Paul Deproost, Jean-Marie Yante	30h+15h	5 Crédits	1q ⊗
⊗ LFIAL1781	Langue et textes latins I : prose Pour les exercices, 15 heures, choix entre latin classique ou latin médiéval.	Paul Deproost, Jean-Marie Yante	30h+15h	5 Crédits	1q ⊕

o Cours de langues romanes (13 ou 15 crédits)

L'étudiant choisit l'espagnol ou l'italien. Le niveau "débutant" ou "B1" est déterminé par le secrétaire du jury en fonction des résultats obtenus au test de niveau réalisé lors de l'admission.

⊗ Espagnol

⊗ Etudiant débutant (15 crédits)

○ LFIAL1740	Fundamentos del español moderno I	Barbara De Cock	22.5h+22.5h	5 Crédits	1q
○ LROM1741	Fundamentos del español moderno II	François Degrande, Geneviève Fabry	30h+15h	5 Crédits	2q
○ LROM1743	Introducción al análisis lingüístico de corpus en español	Barbara De Cock	30h+15h	5 Crédits	1q

⊗ Etudiant au niveau B1 (13 crédits)

○ LROM1531	Los mitos literarios españoles de la Edad media al Siglo de Oro.	Sophie Dufays (supplée Geneviève Fabry), Geneviève Fabry	30h+15h	4 Crédits	1q
○ LROM1537	El cuento hispanoamericano del siglo XX: recorrido histórico y temático	Geneviève Fabry	30h+15h	4 Crédits	2q
○ LROM1743	Introducción al análisis lingüístico de corpus en español	Barbara De Cock	30h+15h	5 Crédits	1q

⊗ Italien

⊗ Etudiant débutant (15 crédits)

○ LFIAL1750	Fondamenti dell'italiano moderno I	Costantino Maeder	15h+30h	5 Crédits	1q
○ LROM1751	Fondamenti dell'italiano moderno II	Costantino Maeder	15h+30h	5 Crédits	2q
○ LITA1000	Aspects et langages de la société italienne : initiation	N.	45h	5 Crédits	1 + 2q

⊗ Etudiant au niveau B1 (13 crédits)

○ LROM1541	L'età aurea della letteratura italiana: da Dante a Tasso e Metastasio	Costantino Maeder	30h+15h	4 Crédits	1 + 2q
○ LROM1753	Analisi linguistica e letteraria di testi italiani moderni	Christophe Georis, Costantino Maeder	30h+15h	5 Crédits	1 + 2q
○ LITAL1800	ITALIEN - Notions approfondies et pratique de l'Italien moderne	Laura Scarpa	60h	4 Crédits	1 + 2q

o Cours complémentaires

L'étudiant suit entre 4 et 16 crédits maximum en fonction des décisions du jury (sur la base de son cursus antérieur et en veillant à ce que son programme de l'année ne dépasse pas 60 crédits):

⊗ LROM1111	Analyse et maîtrise de la grammaire française	Michel Francard	7.5h+22.5h	4 Crédits	1 + 2q
⊗ LROM1230	Explication de textes médiévaux : ancien français	Mattia Cavagna	30h+7.5h	4 Crédits	2q
⊗ LROM1260	Explication de textes : roman de langue française	Vincent Engel	30h+7.5h	4 Crédits	1q
⊗ LROM1330	Explication de textes médiévaux : moyen français	Mattia Cavagna	30h	4 Crédits	1q
⊗ LROM1331	Linguistique française III : des mots au discours	Cédric Faron, Anne-Catherine Simon	45h	5 Crédits	1 + 2q

⊗ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française	Pierre Piret	30h	4 Crédits	2q
⊗ LROM1523	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret	30h	4 Crédits	1q
⊗ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays, Michel Lisse	30h+7.5h	4 Crédits	1q

ROM1PM - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

Conditions générales

Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" : voir [les pages sur les passerelles](#)

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier) pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

Conditions spécifiques d'admission

Cette année d'études s'adresse :

- aux étudiants qui répondent aux conditions de l'arrêté du gouvernement de la Communauté française du 30/6/2006 fixant les conditions d'accès aux études à l'université pour les porteurs de grades académiques délivrés hors université (dit [arrêté "passerelles"](#)). Sont admis sans condition à l'année préparatoire au master en langues et littérature françaises et romanes, orientation générale, les étudiants porteurs des grades académiques suivants : (catégorie 1):
 - BA-AESI en français et français langue étrangère
 - BA-AESI en français et morale
 - BA-AESI en français et religion

- Aucune passerelle n'est prévue par l'arrêté pour les titulaires de diplôme de l'enseignement supérieur non universitaire de type long;
- aux porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger, dont les connaissances ont été jugées insuffisantes par le jury pour accéder au [Master en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale \[120.0\]](#) ou au [Master en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale \[60.0\]](#), suite à la procédure d'admission (voir rubrique Admission);
 - aux étudiants, qui ne sont pas titulaires d'un diplôme autorisant l'accès direct au master, mais qui peuvent faire valoir des savoirs et compétences utiles acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle (VAE).

Afin de déterminer les cours de langues romanes à inscrire à son programme (niveau "débutant" ou "niveau B1"), l'étudiant passera un test de niveau.

Ce test est organisé par les responsables académiques début septembre.

Pour plus de renseignements : [Geneviève Fabry](#) (espagnol) ou [Costantino Maeder](#) (italien).

Procédures particulières d'admission et d'inscription

Consultez les [conditions d'admission générales](#)

Pour les étudiants belges qui répondent aux conditions de l'arrêté passerelles :

Pour les passerelles de catégorie I, l'inscription à l'année d'études préparatoire se fait directement au Service des Inscriptions de l'UCL. Pour les passerelles de catégorie II, la demande d'admission doit être introduite auprès de Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études de la Faculté de philosophie, arts et lettres" (Collège Mercier, 14 bte L3.06.01, Place Cardinal Mercier B-1348 Louvain-la-Neuve, conseiller.etudes-fial@uclouvain.be, tel. : +32 (0)10 47 48 57). Le dossier de demande d'admission comportera une lettre de motivation, une copie des relevés de notes pour toutes les années d'études supérieures suivies, une copie du/des diplôme(s) obtenu(s) et, en cas de parcours professionnel, un curriculum vitae.

Pour les étudiants étrangers : la demande d'admission est soumise au jury des études de master. La procédure particulière pour les étudiants réguliers internationaux est détaillée à l'adresse suivante : <https://www.uclouvain.be/14041.html>.

Pour les étudiants VAE : la demande d'admission est doit être introduite auprès de la Conseillère aux études (Collège Erasme, Place Blaise Pascal, 1 à 1348 Louvain-La-Neuve - [Fiorella Flamini](#)).

PÉDAGOGIE

Le programme de cours de chaque étudiant est établi en fonction de son parcours académique antérieur et en vue de le doter des prérequis nécessaires à l'accès au master.

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

L'année d'études préparatoire ne mène pas à un diplôme et la réussite de celle-ci donne accès au [Master en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale \[60.0\]](#) ainsi qu'au [Master en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale \[120.0\]](#). Seule une attestation de réussite sera délivrée.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure FIAL

	Sigle	FIAL
	Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres
	Adresse	Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53
	Site web	https://www.uclouvain.be/fial
	Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
	Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)
	Mandats	Philippe Hiligsmann Doyen Béregère Bonduelle Directeur administratif de faculté
Commissions de programme		Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE) Ecole de philosophie (EFIL) Commission de programme en langues et lettres anciennes (GLOR) Commission de programme en histoire (HIST) Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes (LAFR) Commission de programme en linguistique (LING) Commission de programme en langues et lettres modernes (LMOD) Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI) Commission de programme en communication multilingue (MULT) Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes (ROM) Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) Commission de programme en arts du spectacle (THEA)

Responsable académique du programme : [Jean-Louis Dufays](#)

Jury

Président : **Paul Deproost**

Secrétaire : **Anne-Catherine Simon**

3e membre du jury restreint : **Tania Van Hemelryck**

Personnes de contact

Conseillère aux études : **Fiorella Flamini**